COUPON DE PARRAINAGE

OUI, je désire devenir adhérent de





et ainsi participer financierement aux actions de l'association.

N	om	:	

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Téléphone:

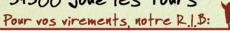
Mail:

Je vous envoie un chèque d'un montant de :

- □ 20 euros
 □ 50 euros
- - autre: euros

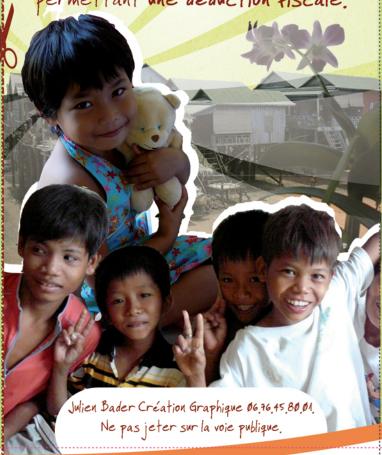
Je décide de contribuer durablement en choisissant un prélèvement automatique mensuel d'un montant de euros.

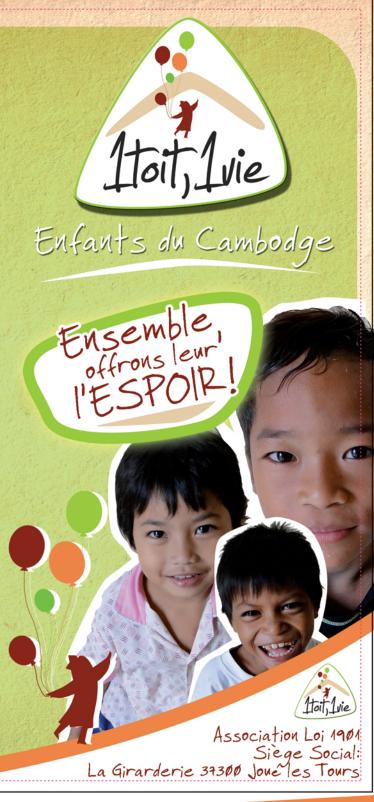
Chèques à l'ordre de: 1toit Ivie. La Girarderie 37300 Joué les Tours

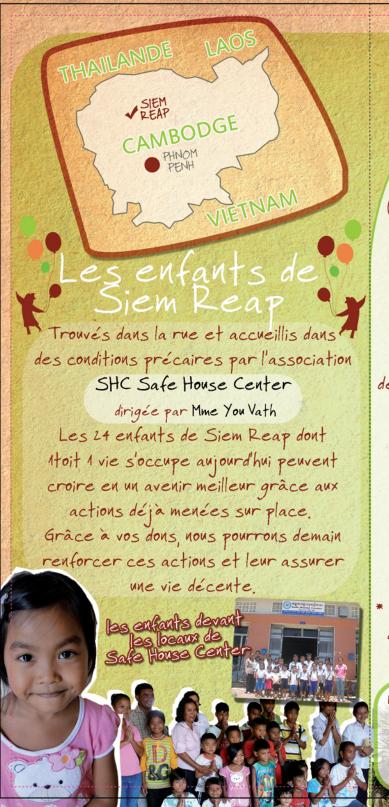


18707 00642 30421042430 19 BPVF JOUE LES TOURS IBAN: FR76 1870 7006 4230 4210 4243 019

Les membres du bureau de l'association se rendent régulièrement sur place afin de veiller à la bonne utilisation des fonds collectés, et suivre l'évolution des enfants et de leurs besoins. Les personnes ayant participé à cette action recevront une à deux fois par an des nouvelles des enfants, par le biais d'un courrier d'information, ainsi qu'un reçu de don permettant une déduction fiscale.









Qui sommes nous a Association Loi 1901, « Itoit, Ivie» a pour but:

- * L'amélioration des conditions de vie des enfants en difficulté dans le respect de leur culture et de leurs traditions.
- * de permettre un soutien financier pour des conditions de vie décentes, une alimentation de base équilibrée et suffisante, un accès aux soins et un suivi médical régulier, une scolarisation régulière et suivie.
 - * de soutenir l'action des intervenants locaux auprès de ces enfants.
 - * de s'associer avec et soutenir d'autres associations déjà en place et dont l'action est en adéquation avec la nôtre.
- * d'apporter une aidé matérielle et humaine, afin de garantir au mieux leur développement physique et moral en toute sécurité.

Le bureau de l'association est composé de : Hélène KEMPF, présidente Geneviève PAGES, vice-présidente Patrick ZANDER, secrétaire Valérie TESSIER, trésoriere Pierre GUBRI, membre d'honneur

ACTION PARRAINAGE

Aujourd'hui, nous lançons une campagne de parrainage, visant à réunir des fonds. L'argent récolté servira dans son intégralité à mener à bien les combats de l'association.

> Pour assurer le logement l'alimentation et la scolarisation des 24 enfants de Siem Reap pendant 1 mois, il faut 2600 dollars. (soit 2028,52 euros)

Ensemble offrons leur l'ESPOIR!

